

**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr. générale
28 juin 2010
Français
Original: Anglais

**Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties
visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto****Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre
du Protocole de Kyoto sur sa douzième session
tenue à Bonn du 1^{er} au 11 juin 2010**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1-3	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	4-13	2
A. Adoption de l'ordre du jour	4-5	2
B. Organisation des travaux de la session	6-7	3
C. Élection du Bureau	8-13	3
III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Point 3 de l'ordre du jour)	14-32	4
IV. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	33	7
V. Rapport de la session (Point 5 de l'ordre du jour)	34	7
VI. Clôture de la session	35	7
Annexe		
Documents soumis au Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto à sa douzième session		8

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (le Groupe de travail spécial) a tenu sa douzième session à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 1^{er} au 11 juin 2010.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Harald Dovland (Norvège) en sa qualité de vice-président du Groupe de travail spécial.
3. Le Président a rappelé aux représentants que, dans sa décision 1/CMP.5, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) avait demandé au Groupe de travail spécial de remettre les résultats des travaux menés conformément à la décision 1/CMP.1 pour qu'elle les adopte à sa sixième session. Il a en outre rappelé que la douzième session du Groupe de travail spécial serait consacrée à la poursuite des travaux de fond, l'accent étant mis en particulier sur l'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement et sur la part que celles-ci y prendront, individuellement ou conjointement, ainsi qu'à d'autres questions identifiées¹ à la reprise de la sixième session du Groupe.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2010/4).
5. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du Bureau.
 3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.

¹ FCCC/KP/AWG/2008/8, par. 49 c).

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin. Le Président a soumis une proposition pour l'organisation des travaux de la douzième session, telle qu'exposée dans la note relative au déroulement de la session². Le Groupe de travail spécial a approuvé les modalités d'organisation proposées.

7. À cette même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 19 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe composite, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom des pays les moins avancés, un au nom de la Commission des forêts d'Afrique centrale, un au nom de six Parties et un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement.

C. Élection du Bureau

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

8. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 3^e séances, tenues les 1^{er} et 11 juin respectivement.

9. À la 1^{re} séance, le Président a fait savoir que la Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP, M^{me} Lykke Friis (Danemark), avait invité M. Andrej Kranjc (Slovénie), Rapporteur de la CMP, à poursuivre en son nom des consultations en vue de la désignation des membres du Bureau du Groupe de travail spécial.

10. À la 2^e séance, M. Kranjc a rendu compte de l'état d'avancement des consultations et a indiqué aux représentants que celles-ci se poursuivaient.

11. À la 3^e séance, il a annoncé que les groupes régionaux étaient parvenus à un accord sur les candidats désignés pour les postes de président, de vice-président et de rapporteur du Groupe de travail spécial.

12. Agissant sur proposition de la Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP, le Groupe de travail spécial a élu par acclamation M. Ashe Président pour un deuxième mandat, M. Adrian Macey (Nouvelle-Zélande) Vice-Président et M. Miroslav Spasojevic (Serbie) Rapporteur pour un deuxième mandat. Le Groupe de travail spécial a été informé que les membres du Bureau qui venaient d'être élus assumeront leurs fonctions à compter de la clôture de la douzième session.

13. L'Espagne a fait une déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

² FCCC/KP/AWG/2010/5.

III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

14. Le Groupe de travail spécial a examiné cette question à ses 1^{re}, 2^e et 3^e séances, tenues les 1^{er}, 4 et 11 juin, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2010/3, FCCC/KP/AWG/2010/6 et Add.1 à 5, FCCC/KP/AWG/2010/INF.1 et FCCC/TP/2010/2.

15. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail spécial est convenu de constituer deux groupes de contact pour établir un projet de conclusions sur le point 3, comme suit:

a) Ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement et part que celles-ci y prendront, individuellement ou conjointement (sous la présidence de M. Leon Charles (Grenade) et de M. Jürgen Lefevere (Union européenne));

b) Autres questions énumérées au paragraphe 49 c) du rapport du Groupe de travail spécial sur la reprise de sa sixième session³, notamment les questions liées au traitement de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF), aux échanges de droits d'émission et aux mécanismes fondés sur des projets, et d'autres questions méthodologiques (sous la présidence du Vice-Président du Groupe de travail spécial, M. Dovland).

16. Le Vice-Président a été épaulé par M. Marcelo Rocha (Brésil) et M. Peter Iversen (Danemark) dans la conduite de consultations informelles sur les questions liées au traitement du secteur UTCATF.

17. Enfin, concernant l'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I, le Président a demandé à M. Andrew Ure (Australie) de mener en son nom des consultations informelles sur cette question.

18. Également à la 1^{re} séance, des déclarations ont été faites au nom des organisations non gouvernementales (ONG) représentant les milieux d'affaires et l'industrie, les femmes et les mouvements militant pour l'égalité des sexes, la jeunesse et les syndicats, ainsi que du groupe représentant les collectivités territoriales et les autorités municipales.

19. À la 2^e séance, le Président a invité les coprésidents des groupes de contact et les cofacilitateurs des consultations informelles mentionnés ci-dessus aux paragraphes 15, 16 et 17 à faire le point sur l'état des discussions qui s'étaient déroulées dans leurs groupes respectifs.

20. À la lumière de leurs exposés et en réponse à une demande faite par le groupe de contact mentionné ci-dessus à l'alinéa a) du paragraphe 15, le Groupe de travail spécial a constitué un groupe de contact sur les questions juridiques, auquel il a été demandé de procéder à une analyse des aspects juridiques de l'entrée en vigueur des amendements qu'il était proposé d'apporter au Protocole de Kyoto conformément au paragraphe 9 de son article 3 pour éviter tout hiatus entre la fin de la première période d'engagement et le début de la deuxième.

³ FCCC/KP/AWG/2008/8.

21. Au nom des présidents du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto, M. Kaire Munionganda Mbuende (Namibie) a engagé durant la session des consultations sur une proposition faite par les Parties d'examiner les questions présentant un intérêt commun pour les deux groupes. Leurs présidents ont jugé l'un et l'autre utile que ces consultations se poursuivent à la session suivante des groupes de travail.

22. À la 3^e séance, le Président du Groupe de travail spécial a demandé aux coprésidents des groupes de contact et aux cofacilitateurs des consultations informelles mentionnés ci-dessus aux paragraphes 15, 16, 17 et 20 de présenter au Groupe de travail spécial leur rapport oral final sur les travaux de la session.

23. Des déclarations ont été faites par les représentants de 25 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique et cinq au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

24. À la même séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté les conclusions proposées par le Président telles que modifiées au cours de la séance plénière⁴.

2. Conclusions

25. Le Groupe de travail spécial a rappelé la décision 1/CMP.5 et a réaffirmé qu'il s'emploierait à remettre les résultats des travaux effectués en application de la décision 1/CMP.1 à la CMP pour adoption à sa sixième session.

26. Le Groupe de travail spécial a rappelé en outre la nature itérative de son programme de travail et souligné qu'il axerait ses travaux en 2010 sur les questions énumérées aux alinéas *a* («examen de l'ampleur des réductions des émissions à réaliser par les Parties visées à l'annexe I, considérées globalement») et *b* («examen de la part que les Parties visées à l'annexe I sont appelées à prendre, individuellement ou conjointement, conformément à l'article 4 du Protocole de Kyoto, au volume total des réductions des émissions auxquelles lesdites Parties, considérées globalement, devront parvenir») du paragraphe 49 du document FCCC/KP/AWG/2008/8, et qu'il poursuivrait les travaux sur les questions énumérées à l'alinéa *c* du paragraphe 49 («autres questions découlant de la mise en œuvre du programme de travail, en prêtant dûment attention aux moyens d'améliorer le respect de l'intégrité de l'environnement au titre du Protocole de Kyoto») du même document.

27. Le Groupe de travail spécial a pris note des documents FCCC/KP/AWG/2010/6 et Add.1 à 5, FCCC/TP/2010/2 et FCCC/KP/AWG/2010/INF.1.

28. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat:

a) D'organiser à sa treizième session, sous la conduite de son Président et en prenant en considération les observations des Parties mentionnées à l'alinéa *a* du paragraphe 29 ci-après ainsi que les échanges de vues qui ont eu lieu à sa douzième session, un atelier consacré à l'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement et à la part que celles-ci y prendront, individuellement ou conjointement. L'atelier devrait à cet égard permettre de procéder à un débat technique ciblé sur les incidences en termes quantitatifs des propositions et des enjeux identifiés par les Parties dans les observations mentionnées au paragraphe 29 ci-après et d'étudier plus avant une meilleure échelle éventuelle de réductions des émissions à réaliser par les Parties visées à l'annexe I, en insistant sur le fait qu'un

⁴ FCCC/KP/AWG/2010/L.4.

consensus sur leur niveau global d'ambition était jugé important. En organisant cet atelier, le secrétariat devrait assurer une représentation géographique équilibrée des experts et des organisations;

b) D'actualiser le document FCCC/KP/AWG/2010/INF.1 en utilisant les données et informations figurant dans les observations mentionnées au paragraphe 29 ci-après;

c) D'actualiser le document FCCC/TP/2010/2 en s'appuyant sur les informations reçues des Parties et les travaux menés par le Groupe de travail spécial à sa douzième session;

d) D'organiser avant sa treizième session, sous réserve de la disponibilité de ressources supplémentaires, un atelier d'avant-session sur la comptabilisation de la gestion des forêts, portant notamment sur toutes les nouvelles informations disponibles, en tenant compte des progrès accomplis pendant la douzième session en ce qui concerne l'utilisation de niveaux de référence.

29. Le Groupe de travail spécial a invité les Parties à communiquer au secrétariat, si possible pour le 2 juillet 2010:

a) Leurs observations sur les sujets devant être examinés et les organisations/experts devant être invités à l'atelier mentionné à l'alinéa *a* du paragraphe 28 ci-dessus;

b) Des propositions visant à examiner les incidences des questions énumérées dans le programme de travail du Groupe de travail spécial, comme indiqué à l'alinéa *c* du paragraphe 49 du document FCCC/KP/AWG/2008/8, concernant l'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement et sur la part que celles-ci y prendront, individuellement ou conjointement.

30. Le Groupe de travail spécial a par ailleurs invité les Parties visées à l'annexe I qui sont en mesure de le faire à communiquer au secrétariat, d'ici au 2 juillet 2010, les nouvelles données et informations disponibles sur l'utilisation qu'elles prévoient de faire au cours de la prochaine période d'engagement du secteur UTCATF ainsi que des échanges de droits d'émission et des mécanismes fondés sur des projets, y compris le report prévu d'unités de la première période d'engagement sur la période d'engagement suivante, de même que les hypothèses retenues à cet égard pour présenter les objectifs de réduction des émissions qu'elles se sont engagées à atteindre, en vue de les rassembler dans un document de la série MISC à l'intention du Groupe de travail spécial à sa treizième session.

31. Le Groupe de travail spécial a pris note des observations des Parties sur la documentation propre à faciliter les négociations, présentées dans le document FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1. Il a invité les Parties à communiquer au secrétariat, d'ici au 12 juillet 2010, leurs avis sur le document pour examen par le Groupe de travail spécial à sa treizième session, en vue d'en faciliter la mise à jour au moins deux semaines avant sa quatorzième session.

32. Dans le cadre de la décision 1/CMP.1, le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat d'établir à son intention, pour examen à sa treizième session, un document qui:

a) Recense et étudie toutes les options juridiques disponibles, y compris celles proposées par les Parties, entre autres celles figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1, de manière à éviter tout hiatus entre la première période d'engagement et les périodes d'engagement suivantes;

b) Détermine les conséquences et incidences juridiques d'un hiatus éventuel entre la première période d'engagement et les périodes d'engagements suivantes.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

33. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

V. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

34. À sa 3^e séance, le 11 juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur sa douzième session (FCCC/KP/AWG/2010/L.3). À cette même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session suivant les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

VI. Clôture de la session

35. À la 3^e et dernière séance, le Président a rappelé la contribution extrêmement précieuse apportée par le Vice-Président sortant aux travaux du Groupe de travail spécial et a remercié le Rapporteur pour son travail et les délégations pour leur participation. Il a également félicité M. Macey pour son élection au poste de vice-président et la façon dont il avait mené les consultations sur le projet de conclusions.

Annexe

Documents soumis au Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto à sa douzième session

Documents établis pour la session

FCCC/KP/AWG/2010/4	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/KP/AWG/2010/5	Note relative au déroulement de la douzième session. Note du Président
FCCC/KP/AWG/2010/6	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président
FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président. Additif. Propositions d'amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3
FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.2	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président. Additif. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.3	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président. Additif. Échanges de droits d'émission et mécanismes fondés sur des projets
FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.4	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président. Additif. Gaz à effet de serre, secteurs et catégories de sources; paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits; et autres questions méthodologiques
FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.5	Documentation propre à faciliter les négociations entre les Parties. Note du Président. Additif. Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I
FCCC/KP/AWG/2010/INF.1	Compilation of pledges for emission reductions and related assumptions provided by Parties to date and the associated emission reductions. Note by the secretariat
FCCC/TP/2010/2	Issues relating to the transformation of pledges for emission reductions into quantified emission limitation and reduction objectives. Technical paper
FCCC/KP/AWG/2010/L.3	Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa douzième session
FCCC/KP/AWG/2010/L.4	Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Projet de conclusions proposé par le Président

Autres documents disponibles

- | | |
|------------------------------|--|
| FCCC/KP/AWG/2010/3 | Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa onzième session, tenue à Bonn du 9 au 11 avril 2010 |
| FCCC/KP/AWG/2009/17 | Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa dixième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre 2009 |
| FCCC/KP/CMP/2009/21 et Add.1 | Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto sur sa cinquième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre 2009 |
-